

**PV N°1
DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU LUNDI 9 JUILLET 2018**

Présents : Le Président Jean-Pierre GOMEZ
BILLON C. - BLATRIE O. - BOURGEON JF. - CARBONI D. - CELLIER J. - CLUZEL F.
- EVEN J. - GENTILE A. - GILBERT M. - GROS P. - LABARTHE R. - MULAS J.
- NAYEZ O. - NEGRELLO A. - NIVELON G. - OREZZOLI A. - PERRIER C. - REA V.
- RIGAUD S. - SCOMPARIN J. - SERRES A. - SIBUT C. - THEOULE J. - USCLADE V. -
VACHER P. - VIALETTE S.

Excusés : ANDRE A. - BELMOUSSA S. - BRUN C. - CHAPELLON MP. - DEPETRIS P. -
GAFFORINI L. - ZENTAR C.

Invités : MARCHAND JY. – MORATA G. – Lou NEGRELLO

Ouverture de séance : 18h30

I- PREAMBULE

Le Président accueille les membres présents pour ce 1^{er} Comité Directeur de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Il est ravi de voir réunie l'équipe qui a été constituée pour diriger un nouveau territoire.

Il salue la présence de Lou NEGRELLO, Président du Comité du Cantal, Greg MORATA, Responsable des CTS, mandaté par la DTN pour encadrer l'Equipe Technique Régionale et Jean-Yves MARCHAND, Responsable Administratif et Financier.

Les locaux ont été présentés aux membres du Comité Directeur. Il est constaté que ne pourront pas se tenir au siège les Comités Directeurs complets, en présence des 34 membres élus et des Présidents des 11 Comités Départementaux normalement invités.

Il a été distribué à chaque membre un livret présentant les informations essentielles de la structures (adresses, coordonnées des membres élus, listing des salariés, cartographies, ...)

Le Président présente ensuite le calendrier administratif avec les dates des Bureaux et Comités Directeurs de la saison (**ANNEXE 1**) Il est demandé aux membres, dans la mesure du possible, d'utiliser le système de co-voiturage afin de limiter les frais ou de déclarer les frais en don.

II – PRESENTATION DE L'ORGANIGRAMME STRUCTUREL

Organigramme Auvergne Rhône Alpes Basket-Ball

Trésorier Général

Président

Secrétaire Général

Jean-Pierre GOMEZ

Groupe des finances

Groupe RH

1er vice président

2ème vice président

3ème vice président

Basket Féminin, Com, Marketing, Evèn

Organisation Générale & Logistique

Compétitions et Pratiques Sportives

Basket Féminin
Communication
Marketing & Evènementiel
Citoyen

FBI

Compétitions 5x5
Compétitions 3X3
Basket santé
Pratique Universitaire/scolaire
Fair Play

4ème vice président

5ème vice président

6ème vice président

Basket Rural & Développement

Formation

Coordination & Harmonisation

Conventions dérogatoires /
Analyse du Territoire / CTC

Commission Technique
Commission des officiels
IFRBB

Commission des Règlements
Club 3.0
Jeunesse

Commission des présidents

Commission de Discipline

Commission médicale

Jean-Pierre GOMEZ

III – Election des Membres du Bureau

Le Président soumet la proposition suivante :

1 ^{er} Vice-Président :	Olivier BLATRIE
2 ^{ème} Vice-Président :	Patrick GROS
3 ^{ème} Vice-Président :	Alain SERRES
4 ^{ème} Vice-Président :	Gérald NIVELON
5 ^{ème} Vice-Président :	Joël SCOMPARIN
6 ^{ème} Vice-Présidente :	Marie-Pierre CHAPELLON
Trésorier Général :	Jean CELLIER
Secrétaire Générale :	Janine MULAS
Membre :	Franck CLUZEL
Membre :	Valérie REA
Membre :	Renaud LABARTHE

Le vote est effectué à main levée.

1 abstention

Les membres du Bureau sont validés à la majorité des membres votants du Comité Directeur

IV – Validation des Présidents de Commission

Le Président soumet la proposition suivante :

BASKET FEMININ :	Olivier BLATRIE
COMMUNICATION :	Olivier NAYEZ
MARKETING et EVENEMENTIEL :	Jean-François BOURGEON
DEMARCHE CITOYENNE :	Valérie REA
FBI et COMPETITIONS 5x5 :	Alain SERRES
COMPETITIONS 3x3 :	Alban OREZZOLI
BASKET SANTE :	Clément PERRIER
PRATIQUE UNIVERSITAIRE/SCOLAIRE :	Sakina BELMOUSSA
FAIRPLAY :	Jacky GONTHIER (Coopté)
CONVENTIONS DEROGATOIRES :	Pierre DEPETRIS
TECHNICIENS :	Pierre VACHER
OFFICIELS :	Franck CLUZEL
REGLEMENTS :	Renaud LABARTHE
JEUNESSE :	Claudine ZENTAR
FINANCES :	Jean CELLIER
DISCIPLINE :	Michel GILBERT
RESSOURCEES HUMAINES :	Annie ANDRE

Le vote est effectué à main levée.

Les Présidents de Commissions sont validés à l'unanimité des membres votants du Comité Directeur.

V – Validation des Membres Cooptés

Conseiller du Président : Jean-François DUBREUIL, **coopté à l'unanimité**

Commission Technique : **Une liste sera proposée au prochain Comité Directeur**

Membres de la commission des Officiels cooptés à l'unanimité :

- Thomas BULLAT
- Yohann DALL'OSTO
- Frédéric DUSSIDOUR
- Dominique ESTREME
- Rémi GOUX
- Benoit MALEGUE
- Djibril OUSMANOU
- Vincent PERRET
- Frédéric SIVATTE
- Corine TAEYE
- Franck PAGE
- Henri-Marc SANCHEZ
- Pierre GELIN
- Guy OLIVIER

Membres de la commission compétitions 5x5 cooptés à la majorité avec 1 voix contre :

- Patrick BUSSETTA
- Rémy DESROCHES
- Jean-Pierre DOUCHAIN
- Lionel DESOUZA
- Pierre ROY
- Jacqueline PIESVAUX
- Jean-Pierre MARCOU

Pratique Universitaire / Scolaire : Florian FAIVRE, **coopté à l'unanimité**

Basket Féminin : Frédéric DIETRICH, **coopté à l'unanimité**

Commission des Règlements : François RODRIGUEZ, **coopté à l'unanimité**

Membres de la commission Club 3.0 cooptés à l'unanimité :

- Daniel FALGON
- Florian FAIVRE
- Fawaz ADJIBADE
- Richard DANTONY

Membres de la Commission Médicale cooptés à l'unanimité :

- Dr ALBOU (Alpes)
- Dr BRUNO (Auvergne)
- Dr Gérard MURGUES
- Lionel BERARD

Secrétaire Générale Adjointe (Secteur Auvergne) : Annie PHILIPPE, **cooptée à l'unanimité**

Membres du Groupe des Finances cooptés à l'unanimité :

- Frédéric PETITJEAN
- Jean-Pierre SAUVADET
- Alain BLANCHARD

Membres de la Commission de Discipline à coopter :

- Marcel BOUAZIZ – Vice-Président
- Jean-Marc MOLLARD – Vice-Président
- Michel ERINTCHEK – Vice-Président
- Emile ALESSANDRINI – Vice-Président
- Pierre CHERUBINI (Chargé d'instruction)

Gérald NIVELON évoque une irrégularité règlementaire concernant la présence de Jean-Marc MOLLARD dans la Commission de Discipline, du fait que celui-ci est Vice-Président du Comité du Rhône. Il estime ainsi que les 2 fonctions sont incompatibles.

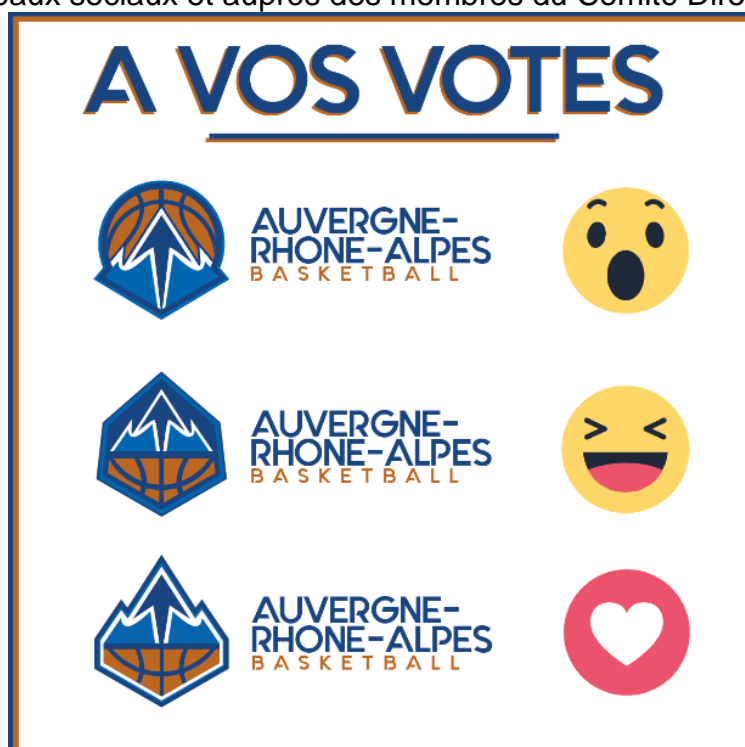
Les Membres de la Commission de Discipline sont cooptés à la majorité avec 1 abstention, sous réserve de la décision de conformité règlementaire.

VI – Principes généraux d'optimisation de fonctionnement des commissions

- Gestion des réunions : Valoriser / Optimiser le présentiel
- Gestion des temps de réunion : Audioconférences / Visioconférences / Télétravail
- Gestion des déplacements : Représentation institutionnelle = Ordre de mission
Covoiturage / transports en commun
- Charte du dirigeant élu ou coopté : Statut / Respect de confidentialité (Validation au prochain Comité Directeur

VII – Validation de l'identité visuelle de la Ligue

VOTE lancé sur les réseaux sociaux et auprès des membres du Comité Directeur



👤 34 422 personnes atteintes

Booster la publication

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager



😱❤️😏 2 K

Les plus pertinents ▼

225 partages

Inviter à aimer Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball

Tout (2 K) 😱 1,6 K ❤️ 192 😏 167 👍 51 😞 2

C'est 1^{er} logo qui a remporté les suffrages. Voir la vidéo avec la signification des différents éléments qui le composent <https://business.facebook.com/aurabasketball/videos/1046011415546599/>



AUVERGNE-
RHONE-ALPES
BASKETBALL

VIII – Activité des Commissions

Intervention de Joël SCOMPARIN sur le budget et les 3 devis en cours afin de renouveler tous les équipements Pôles + Sélections aux couleurs de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les frais des fonctionnements (Pôles, Stages, Camps, ...) Une proposition sera présentée au prochain Comité Directeur.

Pierre VACHER revient sur le stage des Joueuses-Joueurs d'intérêt Général qui doit se dérouler à Bron du 27 au 30 août 2018. Ces joueuses-joueurs ne seront qualifiés pour la saison, par la FFBB, qu'à l'issue de ces 4 jours de stages avec présence obligatoire.

Jean THEOULE a commencé à valider les premiers dossiers arbitres et les dossiers de surclassement. Il sera demandé un référent de la Commission Médicale dans chaque département pour une répartition de la charge de travail.

Joël SCOMPARIN tient à préciser qu'il a rendu, en date du 22 juin 2018, à Jean-Yves MARCHAND, toutes les cartes de retrait et de dépôt bancaire, les cartes de virement ainsi que les badges d'accès à la Ligue.

Il est effectivement précisé qu'au vu des nécessités de poursuite de l'activité, ces outils ont été utilisés en lien avec l'établissement bancaire car actuellement ils sont les seuls moyens d'assurer la continuité des paiements des fournisseurs, bénévoles et salariés. La Ligue est en attente des nouveaux moyens d'identification et de paiement de la part de la banque.

Franck CLUZEL pose la question de savoir ce qui est prévu concernant les péages autoroutiers lors des déplacements des arbitres. La question sera abordée lors du prochain bureau régional et soumis par la suite au Bureau Fédéral.

Gérald NIVELON demande des précisions à Jean-Pierre GOMEZ sur la désignation du siège de l'antenne d'Auvergne.

Les travaux de la CCR ont validé 2 adresses. Celle de TSF à Voiron pour les Alpes et, pour l'Auvergne, il est envisagé de faire des travaux à hauteur de 25 000 € au siège du Comité du Puy-de-Dôme puis une location d'une partie des locaux à hauteur de 700€ par mois.

Le Président présente ensuite ces réticences personnelles à cette proposition pour 2 raisons :

- L'Etat des locaux ne permet pas d'investir cette somme et le lieu n'est pas approprié pour l'image de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- 700 € de location mensuelle est une somme disproportionnée

Le président souhaite faire intervenir une équipe extérieure pour avoir un avis sur la faisabilité de ces aménagements.

Réponse de Gérald NIVELON : Le CCR a rendu sa décision en date du 23 mars, les travaux au siège du Comité du Puy-de-Dôme démarrent le 10 juillet. Il a été rappelé, en Bureau Fédéral, ce mercredi 4 juillet, que les nouveaux Comités Directeurs, dans le cadre de la délégation qui leur sera donné par la FFBB, sont tenus de mettre en œuvre les décisions prises par le CCR pour obtenir la délégation de la Fédération.

De fait, l'engagement pris à hauteur de 25 000 € par le CCR Auvergne-Rhône-Alpes engage la Ligue à réaliser ces travaux vis-à-vis du Comité du Puy-de-Dôme.

Concernant le loyer, Gérald NIVELON souhaite connaître le coût de la location et du fonctionnement de l'antenne des Alpes à TSF. Jean-Pierre GOMEZ informe, qu'il s'agit d'environ 30 000 € à l'année. Gérald NIVELON revient sur la commande de la Politique Fédérale, dans le cadre de la réforme territoriale, qui était de demander à ce que les antennes régionales soient implantées dans les Comités et c'est ce qui a été fait sur le secteur Auvergnat. Le 23 mars, cela a été délibéré en CCR donc des devis ont été demandés et engagés, conformément à la demande du CCR avec un plafonnement à 25 000 € et le soutien de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pour engager les travaux. Les devis ont été acceptés, les 40 % ont été versés, les travaux commencent demain matin et, dernier éléments, les 25 000 € ont été prévus, à l'Assemblée Générale, dans le budget prévisionnel donc revenir sur cette décision serait revenir sur une décision de l'Assemblée Générale.

Ne pas identifier, dès demain matin, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes à Clermont-Ferrand à l'adresse du siège du Comité du Puy-de-Dôme provoquera de fait un courrier recommandé au Président de la Fédération ainsi qu'au Préfet de Région pour l'annulation du traité de fusion.

Autre question de Gérald NIVELON sur la position de Jean-Pierre GOMEZ concernant l'application de l'article 13 des statuts concernant la rémunération des dirigeants. D'ici la fin du mandat, est-il envisagé à un quelconque moment que Jean-Pierre GOMEZ passe Président Salarié ou Janine MULAS passe Secrétaire Générale Salariée ou Jean CELLIER devienne Trésorier Salarié ?

Jean-Pierre GOMEZ répond qu'il n'y a aucune intention envisagée en ce sens pour cette saison et que si une décision relative à la rémunération des dirigeants devait être prise, elle devra être validée en Assemblée Générale.

Greg MORATA souhaite également clarifier un point en précisant que Denis LACROIX reste salarié du Comité de Coordination Auvergne-Rhône-Alpes en tant que référent des clubs pour tout ce qui concerne l'accessibilité à l'emploi et le montage de dossiers sur les formations qualifiantes.

Valérie REA souhaite que la Commission Démarche Citoyenne ne soit pas une Commission indépendante mais puisse s'intégrer dans toutes les autres Commissions en transversalité. Tout le monde et toutes les commissions, dans leur fonctionnement, doivent être dans cette démarche ainsi que les élus.

Alain SERRES rappelle les inscriptions pour le Campus National qui se tiendra au Mans du 23 au 27 août 2018 et le Comité de l'Isère organise un Campus le 16 septembre 2018 à Voiron. Ils ont sollicité des compétences au niveau de la FFBB sur 4 thèmes qui seront abordés :

- Officiels : processus d'une école d'arbitrage
- E-FFBB : présentation de l'outil aux dirigeants de club
- CTC : présentation du dispositif aux clubs
- Basket Santé : Les conditions de labellisation

CLOTURE DE SEANCE : 20h30.

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
Jean-Pierre GOMEZ

Secrétaire Générale
Janine MULAS

